LES MODALITES DE SELECTIONS INTERNATIONALES

Pratiques FFTB



Directeur Technique Fédéral

Technical Advisor

Les modalités de sélections prennent en compte, sur les bases des attentes internationales :

1. La Performance de l'athlète sur les groupes France qui passent notamment par l'évaluation des mises en situation

Et également :

- 2. L'analyse des compétitions nationales
- 3. Prise en compte des doublons / triplons selon le profil des athlètes
- 4. Le plan médical
- 5. L'encadrement sportif du ou des athlètes
- 6. L'éthique et le respect des valeurs du sport https://fftwirl.fr/download/07charte-ethique-et-deontologie/

L'ensemble de ces points feront l'objet d'un suivi et accompagnement personnalisés et les membres du CSI auront l'ensemble de ces informations en leur possession pour établir leur évaluation globale.

Chaque membre établira un classement par catégorie qu'il enverra au DTF/ TA pour analyse. Chaque membre s'engage à respecter les valeurs d'objectivité et d'impartialité.

Après le dernier regroupement, un classement sera calculé sur la moyenne des notes de l'ensemble des mises en situation réalisées sur le 2^{ème} et dernier regroupement, croisé avec la moyenne des classements.

La sélection finale se fera sur la base du classement établi complété par les 4 autres critères d'évaluation.

En cas de désaccord ou d'égalité, la décision finale de sélection est attribuée au DTF du fait de leur fonction.

Le DTF remet alors la composition de la délégation auprès du CODIR et du CSI avant d'en informer les athlètes de manière individuelle.

Version 3 octobre 2023

Ce règlement pourra être revu par proposition du DTF en concertation avec les membres du CSI et validation du CODIR